

TROPHÉE SÉNIORS DE TOURAINE

Mardi 13 - mercredi 14 mai 2025

GOLF DE TOURAINE

Château de la Touche – 37510 BALLAN-MIRÉ

02 47 53 20 28 - sportif@golfdetouraine.com

www.golfdetouraine.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du «droit de jeu fédéral» de 40€ en 2025 ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 jours.

Une série Dames :	index inférieur à 21	Départs marques rouges
Une série Messieurs :	index inférieur à 18	Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
120	39	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2025 (Cahier des charges des Trophées séniors/Séniors 2/Séniors 3 et des Grands Prix Séniors -1.4.4.5).

Si le champ de joueurs est incomplet à la date limite d'inscription, le Club pourra le compléter.

L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date de clôture des inscriptions.

Départage : Le départage pour la 1^{ère} place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2025.

3- INSCRIPTIONS ET ENGAGEMENTS

Inscriptions uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement à **partir du 25 mars 2025 et jusqu'au 29 avril 2025 à 18 heures**, seront envoyées à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droit d'engagement : (journée d'entraînement comprise) 90 € (30 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* le **3 mai 2025** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le lundi 12 mai, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4- REMISE DES PRIX

Environ 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1^{ers} des classements Généraux Hommes et Dames.

Autres Prix : Dames : deux prix Messieurs : deux prix

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Raphaël ARNOULT, Directeur

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.